

Madame la Présidente,  
Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Chers Collègues,

Alors que les perspectives 2022 étaient bonnes, le déclenchement de la guerre en Ukraine a plongé l'économie mondiale mais surtout européenne dans le rouge. Le prix de l'énergie a nécessité la prolongation de mesures Covid et a obligé le gouvernement à prendre de nouvelles mesures de soutien des citoyens et entreprises. Cela a entraîné une aggravation de notre déficit et de grandes incertitudes sur les projections macro-économiques.

Budget et la loi-programme ont donc été élaborés entre espoir et incertitudes. La principale incertitude étant celle de l'approvisionnement énergétique de notre pays.

Les trois critères essentiels pour une politique énergétique moderne et viable demeurent :

**Le prix pour les ménages et les entreprises ; La sécurité d'approvisionnement ; le respect des engagements environnementaux et climatiques.**

Pour nous, l'énergie nucléaire actuelle et future doit occuper une place essentielle pour garantir indépendance et sécurité d'approvisionnement. Nous attendons la concrétisation des prolongations décidées, notamment dans le contexte présenté par Elia récemment.

**D'autres dossiers sensibles** doivent encore être bouclés avant la fin de l'année ou début 2023 : les pensions et le marché du travail.

**S'agissant des pensions**, la Commission UE nous enjoint de travailler à la soutenabilité financière notamment du second volet de la réforme et de lui formuler une nouvelle proposition d'ici le 13 janvier au risque sinon, de mettre en péril la 1<sup>ère</sup> tranche de 847 mios d'euros prévue dans le plan de relance. Le premier ministre a, la semaine dernière, suggéré différentes pistes de réflexion qui nécessiteront travail et consensus évidemment. Il faut soutenir cette volonté d'avancer et adopter une attitude positive dans l'intérêt général.

**Concernant le marché du travail** : alors que l'objectif est fixé à 80% de taux d'emploi d'ici 2030 nous atteignons 71,9%<sup>1</sup> au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, ce chiffre est encourageant. Mais cela masque de grandes disparités de régions, de sexe, d'âge,

---

de nationalité et par ailleurs les effets des crises successives se font sentir négativement. Nous sommes loin de l'objectif, avec cependant une réserve importante de main d'œuvre.

Cette augmentation du taux d'emploi est pourtant nécessaire pour financer efficacement et durablement notre système de sécurité sociale et une réforme fiscale indispensable.

L'accompagnement de coordinateurs retour au travail est un pas important pour certains malades de longue durée, mais il reste toujours les 270.000 demandeurs d'emploi qu'il convient de relancer grâce à un marché du travail activant et inclusif. On ne peut que constater que le job deal conclu début 2022 est insuffisant, il faut aller plus loin dans cette réforme. Un job deal 2 est nécessaire et il doit être couplé à une baisse de la pression fiscale, que toute le monde appelle de ses vœux. Il faut redonner envie aux demandeurs d'emploi de revenir sur le marché de l'emploi avec un gap suffisant entre les allocations sociales et les revenus du travail. Nous serons aux côtés des ministres de l'emploi et des finances pour aboutir.

Sur le volet « indépendants », les réformes sont lancées avec notamment la réforme du droit passerelle ainsi que les trajets retours au travail pour les indépendants. On en reparlera dans le cadre de la discussion sur la loi-programme.

**Sur le budget**, les débats en commission et en plénière ont été chahutés. Mais la nouvelle secrétaire d'Etat a apporté la clarté nécessaire.

La baisse permanente de la TVA sur l'énergie devrait être couplée à une réforme des accises. Pour permettre d'agir avec plus de souplesse et cibler davantage.

Ces discussions ne doivent pas nous détourner du réel débat de fond : réduire le déficit et la dette croissante. Un déficit de 5,9 %, soit 33,6 milliards d'euros et un solde de financement de l'entité I pour 2023 estimé à -23 739 millions EUR, soit un déficit de 4,1 % du PIB, la situation est grave. Il faut oser l'affronter et oser la nommer.

Un problème de croissance des dépenses a été pointé par la commission européenne. Et elle ne provient pas des mesures de crise, mais du coût du vieillissement et de l'indexation automatique des salaires, d'où le besoin de réformes structurelles. Il nous faut des réformes à long terme sur le marché du travail, les pensions, pour produire des effets dans 5, 10 ou 15 ans. La Commission

européenne a souligné l'importance d'une réforme du marché du travail, et spécifiquement pointé la question des pièges à l'emploi.

Pour l'instant, nous avons entériné, de nouvelles taxes à caractère budgétaire ou qui permettent de réduire des niches afin d'augmenter l'égalité dans le traitement fiscal des revenus.

A titre d'exemple, la réforme du régime fiscal des droits d'auteurs. Il est évident que les adaptations n'entraînent aucun changement quant à l'accès au régime selon la profession exercée. Aucun secteur ne doit être exclu (les auteurs, la presse, les photographes, le secteur IT, les architectes, les avocats...) en théorie et dans la pratique.

Le texte de la loi programme ne prévoit pas autre chose puisque les différentes notions mentionnées à l'article 17, § 1er, 5°, CIR 92 doivent être interprétées conformément au droit commun (comme c'est habituellement le cas en droit fiscal), et donc au droit européen, telles qu'interprétées par la Cour de justice de l'Union européenne. Elles ont donc le même sens que celles prévues pour l'application du Livre XI, titre 5, du Code de droit économique.

De cette manière seulement, on n'exclut aucune profession et l'on ne porte pas une atteinte inconsidérée à des secteurs florissants de notre économie qui sont indispensables au projet de société que nous voulons mener.

Ces dispositions, qui alourdissent la fiscalité, doivent cependant aller de pair avec une réforme fiscale plus globale visant non seulement les bas revenus mais surtout les revenus moyens souvent pénalisés par la fiscalité. Cette réforme est annoncée pour le printemps 2023. Elle est indispensable pour soutenir le développement économique de la Belgique, encourager l'innovation, qui crée de l'activité et de l'emploi, et soutenir notre position concurrentielle vis-à-vis des pays voisins.

En même temps, nous devons aussi **travailler sur les dépenses quotidiennes**. Nous devons en effet encore mieux contrôler ce qui rentre et ce que nous dépensons.

Tout le monde sait que l'on ne peut pas laisser la dette atteindre des niveaux insoutenables.

Malgré le contexte difficile, nous apprécions que le gouvernement continue, comme il s'y était engagé, à garder le cap du refinancement de la justice. Avec 145 millions supplémentaires, il faut déterminer bien sûr des priorités. Nous saluons notamment les engagements de magistrats pour remplir les cadres, mais

aussi les premiers pas de la gestion autonome, l'augmentation des seuils de revenus donnant lieu à un avocat pro deo, les investissements prévus afin d'assurer une approche plus humaine des détenus et des internés et évidemment les investissements pour faire progresser l'informatisation.

---

Nous saluons également les efforts, pour assurer que la justice soit rendue plus rapidement et que toutes les peines soient exécutées. Il y a maintenant urgence à concrétiser l'ouverture des 700 places en maison de détention, nécessaires pour que l'exécution dans de bonnes conditions des peines de moins de 3 ans.

La fermeté, pour les agressions faites aux policiers et aux services de secours est extrêmement importante pour nous et c'est une priorité du gouvernement. L'actualité récente démontre que nos policiers doivent être mieux protégés.

Nous soutenons votre lutte contre les réseaux de la criminalité organisée et nous saluons votre courage.

Nous savons que vous vous coordonnez avec la ministre de l'Intérieur et des finances pour établir un plan national de lutte contre la criminalité liée à la drogue. Nous serons très attentifs à vous soutenir.

Dans un autre domaine, on le sait, notre système d'accueil est sous tension, la situation reste très difficile. Personne ne doit dormir dehors. La secrétaire d'Etat et le gouvernement ne comptent pas leurs efforts pour trouver des solutions. Il n'y a pas de solution miracle, il faut continuer d'agir sur chaque maillon de la chaîne : le flux entrant, l'accueil, sans oublier le flux sortant. Une meilleure organisation à l'échelle européenne est essentielle et possible.

**En matière de santé,** plusieurs aspects sont à aborder :

Sur la pénurie du personnel soignant, des efforts sont actuellement faits, mais nous savons qu'il faut une approche plus structurelle.

En ce qui concerne la réforme de la nomenclature, je pense que la place des actes intellectuels est majeure et qu'il faut lui accorder plus d'importance, le temps accordé à la parole des patients est essentiel. Cela prend bien évidemment du temps et si nous faisons en sorte finalement qu'il ne reste plus de temps pour l'acte intellectuel parce que tout est consacré à autre chose, nous ne réussirons pas une prise en charge efficace des pathologies psychologiques et mentales qui pourtant sont une priorité. C'est la même chose pour les conseils en matière de médecine préventive. Une véritable revalorisation de l'acte intellectuel permet d'améliorer la relation praticien – patient et d'être plus efficace.

J'aimerais revenir aussi sur le financement hospitalier pour l'étendre au financement extrahospitalier. Toute une série de mesures ont été prises et il est essentiel pour nous que les prestataires indépendants exerçant en milieu extrahospitalier bénéficient également d'une attention particulière.

Sur l'accessibilité financière nous nous réjouissons que les plafonds du maximum à facturer ne soient pas indexés. Il faut aussi se préoccuper de l'accessibilité numérique.

Monsieur le Premier Ministre, en conclusion de mon intervention lors du discours de politique générale en octobre dernier, j'insistais pour que nous passions d'un gouvernement de gestion de crise à un gouvernement de gestion d'avenir, d'anticipation et de perspectives.

Bien évidemment, nous n'avons pas choisi la crise sanitaire et ensuite la crise géopolitique, l'augmentation des prix de l'énergie et l'inflation record. L'Etat doit faire face et répondre aux besoins de la population et des entreprises. Ce n'est pas évident tous les jours, c'est un fait, mais la majorité l'a fait sans procéder à des coupes sombres dans certains budgets, et a même amélioré la situation dans les secteurs de la justice et de la santé.

La gestion de l'urgence, c'est le court terme. La mise en place des réformes structurelles dont notre pays a besoin, comme la réforme fiscale, c'est le long terme et ce sont ces objectifs qui doivent guider notre action pour accompagner les transformations dans la société.

Nous soutiendrons donc le budget du gouvernement et le gouvernement dans ses ambitions.